

## Retour au travail

# Retour au travail - Évaluation des capacités fonctionnelles

### Sur cette page

[Qu'est-ce qu'une évaluation des capacités fonctionnelles?](#)

[Qui doit effectuer une évaluation des capacités fonctionnelles?](#)

[Quels sont les avantages de procéder à l'évaluation des capacités fonctionnelles?](#)

[Quels sont les éléments inclus dans une évaluation des capacités fonctionnelles?](#)

[Mon employeur peut-il demander une évaluation des capacités fonctionnelles?](#)

[Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?](#)

---

## Qu'est-ce qu'une évaluation des capacités fonctionnelles?

Une évaluation des capacités fonctionnelles est une évaluation exhaustive et objective des capacités d'un travailleur. L'évaluation des capacités fonctionnelles permet d'évaluer les capacités actuelles et de cerner tout obstacle, et peut mettre en évidence des risques immédiats ou à long terme susceptibles de survenir si le travailleur reprend ses fonctions habituelles. Une évaluation des capacités fonctionnelles fait appel à des tests quantifiables qui peuvent être interprétés et comparés aux exigences de l'emploi.

L'évaluation des capacités fonctionnelles peut être utilisée pour déterminer les capacités physiques et cognitives.

Pour en savoir davantage sur les programmes de retour au travail, veuillez consulter les fiches d'information Réponses SST suivantes :

- Retour au travail – [Aperçu du programme](#)
- Retour au travail – [Mesures d'adaptation](#)
- Retour au travail – [Analyse des exigences du poste](#)
- Santé mentale – [Retour au travail](#)

# Qui doit effectuer une évaluation des capacités fonctionnelles?

L'évaluation des capacités fonctionnelles est souvent réalisée par des professionnels de la santé, notamment des physiothérapeutes agréés, des ergothérapeutes, des kinésiologues, des psychothérapeutes, des psychologues ou des psychiatres. Le fournisseur de santé doit posséder les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour évaluer la fonction et pour comparer cette fonction aux exigences du milieu de travail.

Lors de la réalisation d'une évaluation des capacités fonctionnelles, le professionnel de la santé se concentrera sur les capacités, et NON sur les incapacités. Il déterminera ce que le travailleur blessé peut faire sans risquer de subir d'autres blessures.

---

## Quels sont les avantages de procéder à l'évaluation des capacités fonctionnelles?

L'évaluation peut également être utilisée pour déterminer toute modification à apporter au poste afin de maintenir les capacités actuelles et de prévenir toute nouvelle blessure.

Une évaluation des capacités fonctionnelles peut aider à éviter des conditions de travail dangereuses grâce à la détermination des lacunes entre les capacités et les exigences de l'emploi. L'évaluation des capacités fonctionnelles fournira à l'employeur des renseignements sur les tâches que le travailleur blessé est en mesure d'accomplir. L'équipe chargée du retour au travail utilisera ces renseignements pour planifier les mesures d'adaptation à l'intention du travailleur.

Par exemple, une évaluation des capacités fonctionnelles peut offrir des solutions ergonomiques pour faciliter le programme de retour au travail et peut fournir d'autres recommandations concernant des traitements supplémentaires.

---

## Quels sont les éléments inclus dans une évaluation des capacités fonctionnelles?

L'évaluation des capacités fonctionnelles se penche sur les capacités physiques et cognitives (mentales) d'un travailleur au moyen de l'examen des renseignements médicaux, d'une entrevue avec le travailleur et de la réalisation de tests de la fonction physique. Tout au long de l'évaluation, le professionnel de la santé, examinera également l'uniformité de l'effort et tout obstacle éventuel.

Une évaluation des capacités fonctionnelles comprend généralement les éléments suivants :

- Examen musculo-squelettique.
- Tâches fonctionnelles comme marcher, monter des escaliers, agripper, lever, pousser et tirer.

- Tests de motricité fine.

Des tests, des questionnaires et des entrevues normalisés peuvent également être utilisés pour évaluer les capacités cognitives et le comportement psychologique liés à l'emploi. Ces aspects peuvent comprendre les éléments suivants :

- Mémoire, attention et capacités cognitives de haut niveau comme la résolution de problèmes et le jugement.
- Sensibilisation à la sécurité.
- Lecture, écriture et parole.
- Compétences interpersonnelles nécessaires à l'emploi.
- Audition, vision et perception.

L'objectif consiste à simuler les tâches courantes et les compétences propres à l'emploi pour déterminer si le retour aux activités de travail habituelles présente un risque.

---

## Mon employeur peut-il demander une évaluation des capacités fonctionnelles?

Oui. À la suite d'une blessure, votre fournisseur d'assurance-maladie, votre employeur ou la commission d'indemnisation des accidents de travail peut demander une évaluation des capacités fonctionnelles.

Cette évaluation aide votre employeur dans le cadre du processus de retour au travail, car elle permet de recueillir objectivement des renseignements sur vos capacités actuelles. Il est à noter qu'un travailleur doit signer une autorisation avant que le professionnel de la santé puisse transmettre les renseignements à l'employeur.

Une évaluation des capacités fonctionnelles est le seul type d'évaluation qui peut être demandé dans le cadre du processus de retour au travail.

---

## Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

On trouve de nombreux documents en ligne qui fournissent un modèle d'évaluation des capacités fonctionnelles, notamment les suivants\* :

- Gouvernement du Canada : ressource sur la gestion de l'incapacité dans la fonction publique fédérale, qui comprend un [Formulaire de détermination des capacités fonctionnelles](#)
- WorkSafeBC : [Functional Capacity Evaluation or a Cognitive Functional Capacity Evaluation Report](#) (en anglais seulement)

(\*Nous avons mentionné ces organismes dans le but de fournir des références pouvant vous être utiles. Vous devriez communiquer directement avec les organismes concernés pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts. Veuillez prendre note que le fait de mentionner ces organismes, par rapport à d'autres que vous pourriez connaître, ne constitue pas une recommandation ni une approbation par le CCHST.)

---

Date de la première publication de la fiche d'information : 2022-07-29

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2022-07-29

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.